



La destruction des GRETA s'accélère

L'intersyndicale nationale GRETA regroupant le SNES-FSU, le SNUEP-FSU, le SNASUB-FSU, le SE-UNSA, la CFTD Éducation Formation Recherche Publiques, la CGT Éduc'Action, le SNALC, accompagnée cette fois du SNPDEN-UNSA et du SN2D-UNSA, a été reçue à sa demande mercredi 10 juin au ministère pour une audience qui a tourné court en raison du déclenchement de l'alarme incendie dans les locaux et n'a toujours pas permis de traiter des questions RH GRETA.

Interrogée sur la proposition de loi sénatoriale préconisant l'absorption des GRETA et de ses personnels par l'AFPA, la Direction générale de l'enseignement scolaire a répondu oralement ne pas donner trop de crédit à ce projet et ne pas savoir ce qu'il pouvait en advenir en cas d'examen par le Sénat.

C'est sur la question du transfert des activités et des personnels et donc de la suppression des GRETA en tant qu'organisation du service public de la formation continue du MEN, que les informations ont été révélatrices. Les organisations présentes ont ainsi appris que plusieurs rectorats de régions académiques avaient pris l'attache des services du ministère afin de transférer les activités des GRETA de leurs académies dans les GIP FCIP, à l'image de ce qui s'est fait dans le VAR début 2025 et pour le GRETA Midi-Pyrénées Nord en septembre de cette même année. Il apparaît que d'autres demandes sont déjà déposées et que des discussions sont parfois bien entamées entre ces régions académiques et le ministère pour envisager ces transferts dans un temps plus ou moins court.

Avec la réécriture de l'article R423-1 du code de l'Éducation en avril 2025 ce que l'intersyndicale présentait comme inéluctable est bien en train de s'accomplir sans que ne soient étudiées en profondeur et dans toutes leurs dimensions les causes réelles des difficultés des GRETA.

Présenté comme une solution qui devait être exceptionnelle à des problèmes financiers cela s'apparente de fait à une manière d'évacuer la mission de la formation continue des adultes du sein de l'Éducation Nationale tout en mettant en place des plans sociaux à bas bruit. Rappelons que la très grande majorité des personnels GRETA est contractuelle donc précaire. Alors que les GRETA bénéficient d'un bon maillage territorial et de personnels reconnus pour leurs spécificités, la poursuite de l'absence du soutien du Ministère les conduirait à court terme à leur disparition.

En effet, avant le transfert des activités dans un GIP, notre constat montre que les structures font le vide et ce sont de très nombreuses et nombreux contractuel·les dont les contrats ne sont pas renouvelés voire des CDI licencié·es. Ce sont autant de compétences faisant l'excellence des GRETA qui sont perdues.

À l'évidence, le ministère favorise davantage l'accompagnement des demandes des régions académiques que la sauvegarde d'un outil de service public qui fait ses preuves depuis plus de 50 ans. La marchandisation de la formation et la mise en concurrence exacerbée entre les organismes de formation professionnelle ne sont pas non plus étrangères à cette situation tout comme ne l'est pas l'austérité budgétaire qui grève les fonds de la formation en région, réduit les appels d'offres, et tout autant la qualité globale de la formation professionnelle.

Si l'intersyndicale avait été alertée par des « bruits de couloir », ce qui choque aussi dans ces nouveaux projets c'est l'opacité dans laquelle se déroulent ces « discussions » entre régions académiques et ministère et la future et prévisible mise devant le fait accompli des personnels à un moment où le projet est déjà bien avancé. C'est toute la question du dialogue social qui se pose là avec l'absence des organisations syndicales, en même temps que se joue l'avenir des GRETA et de leurs personnels.

Pour l'intersyndicale nationale, il est urgent que les personnels s'organisent pour résister à ces transferts généralisés en GIP et que le ministère reprenne la main sur l'avenir des GRETA.

L'intersyndicale demandera une nouvelle audience au ministre, avant les congés d'été.

Paris, le 23 juin 2026